

**Compte rendu synthétique de la réunion
du groupe de travail relatif à la réforme de l'information routière
Mardi 8 décembre 2015**

Présents :

CGT

Monsieur Richard ARNAUDEAU
Monsieur Jean-Michel HERIVEAU
Monsieur Patrice BEAUPIN

FO

Monsieur Gérard COSTIL
Madame Séverine BESSON
Monsieur Pierre-Yves RAMON
Monsieur Jean MARINHO-DIAS

CFDT

Madame Véronique THYS
Madame Valérie MOINE
Madame Elisabeth HUSTE
Monsieur Pascal THOLEY

SOLIDAIRES

Monsieur Michel AMARO

En déclaration liminaire, la CFDT dénonce le processus de fermeture des CRICR et d'abandon de l'information routière, ce qui paraît contraire aux préconisations du rapport CGEDD/IGA du 30 septembre 2015. Elle considère que le personnel n'est pas informé et qu'il subit de fortes pressions pour rechercher lui-même des postes, aucune information n'étant donnée sur l'avenir de l'information routière et la gestion de crise.

Elle estime que les agents actuellement affectés dans les CRICR n'ont aucune perspective de retrouver des postes correspondant aux compétences des agents actuellement affectés dans les CRICR (exemple DIR Atlantique : poste publié en A : que deviennent les agents de catégorie C ou B ?)

Elle demande l'envoi d'une note de cadrage aux DIR pour orienter la réforme et sortir de l'incertitude qui met les agents en souffrance.

Réponse représentants de la DIT :

Par courrier en date du 9 octobre 2015, le MEDDE a signifié au ministère de l'intérieur son accord pour un renfort des préfectures de zone, hors Île-de-France, par des agents du MEDDE qui contribueraient à la planification des crises au sens large (avant, pendant et après la crise) dans un rôle de synthèse et d'appui de proximité.

Le MEDDE souhaite dans cette perspective qu'un renfort de 2 ETP, soit affecté au sein de chaque DREAL de zone à disposition des préfectures de zone selon un partage du temps à déterminer en fonction des nécessités locales.

Dans cette configuration, les missions de gestion des crises routières des CRICR seront assurées par les préfectures de zone renforcées. Les préfets de zone pourront s'appuyer sur les DREAL de zone et, pour les crises qui comportent un volet routier, sur les DIR de zone. En particulier, les DIR de zone assureront un appui technique routier au préfet de zone pour la gestion des crises routières ayant des incidences sur le réseau routier national concédé et non concédé.

Enfin, le MEDDE souhaite que la maîtrise d'ouvrage des plans de gestion de trafic (PGT), dont les plans intempéries, soit désormais exercée par les préfectures de zone. L'élaboration des PGT serait réalisée avec l'assistance des DREAL de zone et le concours des exploitants concernés. La préfecture de zone pourra passer commande de la réalisation ou de la modification de ces PGT au Cérema, comme c'est le cas actuel-

lement pour les DREAL.

La position du ministère de l'Intérieur n'est pas encore définitive sur le type d'organisation voulue en matière de crise, en particulier entre un renforcement des EMIZ ou la création d'une cellule dédiée auprès des préfets de zone.

Une instruction interministérielle est envisagée afin de stabiliser et préciser la nature du renforcement envisagé.

Concernant l'impact sur les personnels des divisions transports des CRICR, les effectifs concernés au 31/12/2015 sont de 35 agents répartis comme suit :

- DIR Atlantique : 6 agents (5 agents de catégorie B ; 1 agent de catégorie C).
- DIR Centre-Est : 7 agents (1 agent de catégorie A ; 4 agents de catégorie B ; 1 OPA ; 1 agent de catégorie C). Sur les 7 agents : 2 ont déjà changé de poste ; 2 ont déposé des PM 104 et devraient donc changer de poste le 01/04/16.
- DIR Est : 6 agents (1 agent de catégorie A, 2 agents de catégorie B ; 1 PNT ; 2 agents de catégorie C). L'agent de catégorie A a réussi le concours d'attaché principal et doit donc rechercher une mutation dans ce cadre.
- DIR Méditerranée : 6 agents (3 agents de catégorie B ; 1 OPA ; 2 agents de catégorie C).
- DIR Nord : 4 agents (3 agents de catégorie B ; 1 agent de catégorie C). Sur les 4 agents : 1 a déjà changé de poste ; 1 changera de poste à la fermeture du CRICR.
- DIR Ouest : 6 agents (4 agents de catégorie B ; 2 agents de catégorie C). Sur les 6 agents : 2 ont déjà changé de poste ; 1 agent a déposé un PM104 et devrait donc changer de poste en mars 2016.

Au total, à partir du mois de mars, il restera 25 agents dans les CRICR. Ces agents devront retrouver un poste en DIR (création de cellules de gestion de crise et d'information routière) ou en DREAL (gestion de crise ou cellule d'expertise routière à créer auprès des EMIZ) ou encore dans un autre service ou établissement du ministère.

Dans l'immédiat, l'adoption et la publication d'un arrêté PRS avant la fin de l'année permettra d'accompagner dès le mois de janvier les agents qui ont demandé et obtenu une mutation.

Enfin, concernant les postes publiés à la DREAL et à la DIR Atlantique, il ; s'agit de postes de préfiguration qui ne laissent en rien présager des organisations qui seront retenues dès que le Ministère de l'Intérieur aura redéfini l'organisation zonale.

FO : les chiffres ne sont pas les mêmes que dans le dossier CTM : 35 ou 36 ?

CFDT : Quel est le calendrier de la réforme pour les agents ? Risque fort de RPS du fait du flou du projet. Les agents n'ont aucune information sur leur avenir et l'avenir de leur métier.

Le MEDDE souhaite que la date arrêtée soit située après l'hiver 2015-2016 et avant l'été 2016. Une bascule au 1^{er} mai 2016 serait cohérente avec les cycles de mutation du MEDDE.

FO : Attention aux contraintes de publication de poste. Ce calendrier n'est pas réaliste. Vos propositions vont conduire à une régression de la qualité de l'information routière. Les données étaient vérifiées par les forces de l'ordre.

Bison-Futé continuera d'offrir les mêmes services (calendrier annuel des jours colorés, communiqué presse chaque semaine avant les « chassés-croisés », carte donnant les événements routiers en temps réel, offre spécifique pour les transporteurs routiers...). La modernisation permettra d'améliorer certains d'entre eux, comme la carte donnant les événements routiers en temps réel, rendue plus rapidement disponible.

FO : Votre projet va conduire à une régression : de nombreuses actions menées par les CRICR vont disparaître comme les réponses aux demandes des médias locaux, les bulletins d'information aux autorités, le répondeur téléphonique, les prévisions de trafic, etc.

L'offre de Bison Futé va évoluer. Certaines opérations vont effectivement disparaître ou évoluer.

FO + CGT : refus de discuter d'un projet qui n'est pas finalisé et que les DIR refuseront d'appliquer. Quelles sont les garanties offertes aux agents ?

CFDT : quelles garanties auront les agents de retrouver un poste identique mettant en jeu les mêmes compétences ?

DIT : les postes ne pourront pas être exactement les mêmes. Il y aura des postes ouverts en DREAL et les agents pourront exprimer leurs choix. Pour les agents qui ne souhaitent pas demander une mutation en DREAL ou dans les autres services du ministère, les DIR qui sont déjà le service de rattachement des divisions transport des CRICR, offriront les postes nécessaires d'une part pour mettre en place une organisation de gestion de crise et de veille d'information routière et d'autre part pour permettre à chaque agent de retrouver un poste lui permettant de valoriser ses compétences ou d'en développer de nouvelles.

La CGT et FO puis la CFDT mettent un terme à la réunion et demandent qu'un compte-rendu de cette réunion soit adressé aux organisations syndicales dans les plus brefs délais.

*

La DIT n'ayant pas eu le temps de développer l'ensemble des informations dont elle souhaitait faire prendre connaissance aux organisations syndicales, trois fiches sont jointes au présent compte-rendu.

* * *

Information routière et récupération des données

La DGITM met en œuvre la dématérialisation de la chaîne d'information avec l'ensemble des gestionnaires routiers. Ainsi, des passerelles informatiques ont été développées pour permettre l'intégration directe dans la base de données de Tipi des données depuis les Centres d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT) des DIR qui sont équipés d'un système d'aide à la gestion du trafic (SAGT).

Dans le même temps, et pour répondre à des textes européens concernant le déploiement des Systèmes de Transport Intelligent (règlement « action c » pris en application de la directive STI), la DGITM a mis en place depuis octobre 2015 un portail d'accès aux données événementielles liées à la sécurité routière. Les événements listés dans ce règlement « action c » qui sont saisis par les DIR et les Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes ont vocation à être publiés sur ce portail. Les données « action c » des DIR et des SCA sont progressivement récupérées par Tipi et alimentent à la fois le portail précité et le site Bison Futé.

Les données de la société ASF sont intégrées dans Tipi depuis fin octobre 2015 et les données des autres sociétés concessionnaires d'autoroutes « historiques » sont reçues sur la plate-forme de qualification de Tipi. Des rejets et des erreurs d'intégration ont été constatés, aussi des analyses sont en cours et des évolutions côté Tipi vont être apportées prochainement. Après correction des erreurs, les données « action c » des SCA seront intégrées dans Tipi (prévision : début 2016).

L'ensemble des autres données événementielles provenant des sociétés concessionnaires d'autoroutes (comme les bouchons) sera intégré dans Tipi avant le 1^{er} mai 2016. Un courrier en ce sens a été adressé par la DIT aux sociétés d'autoroutes en octobre.

* * *

Réforme de l'information routière : diffusion de l'information

Hors moyen de diffusion d'information sur le terrain (PMV et radio 107,7 notamment), la politique de diffusion de l'information routière portée par le MEDDE s'appuiera essentiellement sur 3 vecteurs de diffusion :

- la publication de l'information sur des sites internet de l'État à destination du grand public (site Bison Futé et les sites locaux des DIR),
- la diffusion de messages destinés à des abonnés professionnels,
- la diffusion de données numériques aux opérateurs d'information routière.

1) Publication sur le site Bison Futé

Les événements saisis par les gestionnaires du réseau routier national (DIR et SCA) dans leurs propres systèmes sont transmis par liaisons informatiques à Tipi puis sont automatiquement affichés sur la cartographie des événements de Bison Futé. Pour chaque événement affiché, une icône représentative du type d'événement (accident, incident, bouchon, chantier) permet d'accéder à l'information descriptive de

l'événement.

Les événements sur les autres réseaux structurants pourront être affichés sur la carte de Bison Futé dès lors que les gestionnaires de ces réseaux transmettront leurs données à Tipi.

2) Diffusion de messages d'information routière

La nouvelle offre Bison Futé sera constituée des dépêches (automatiques), des récapitulatifs (automatiques) et des communiqués (manuels) élaborés avec l'outil Tipi.

Les dépêches automatiques (appelés aussi « coup-par-coup » ou « CPC » dans l'offre actuelle) servent à fournir une description synthétique de chaque événement enregistré dans Tipi. Elles sont rédigées puis diffusées de manière automatique dès qu'un nouvel événement est intégré dans la base de Tipi et pour chaque actualisation. La diffusion aux abonnés est faite selon des critères d'importance, de zone géographique ou de nature d'événements.

Les récapitulatifs servent à constituer la liste des événements en cours avec leur description synthétique. Ils seront générés de manière automatique selon une périodicité à définir (de l'ordre de 10 min par exemple). La DGITM souhaite les publier sur une page internet et les rendre accessibles aux abonnés professionnels qui en feront la demande.

Les communiqués servent à informer les usagers de la route des événements exceptionnels en cours ou prévus sur le réseau routier national qui génèrent des perturbations importantes de la circulation, ainsi que les informations liées à des situations de crise routière (intempéries hivernales, ...), relatives à des mesures temporaires de restrictions de circulation (arrêtés d'interdiction PL,...) ou à des conseils de circulation. Ces communiqués seront rédigés par les DIR et DIR de zone (pour les événements situés sur les réseaux des SCA).

Les communiqués seront aussi utilisés par GRT pour la diffusion d'informations prévisionnelles de portée nationale (prévisions de trafic les jours colorés, grands événements, mesures de restrictions générales de circulation).

Ces communiqués seront à la fois publiés sur le site Bison Futé et diffusés par messagerie aux abonnés.

Tipi sera utilisé pour gérer les abonnements des grands abonnés professionnels (médias nationaux, autorités, fédérations de transporteurs) et un nouvel outil d'auto-abonnement permettra au grand public et aux transporteurs de s'abonner directement via le site Bison Futé pour recevoir les communiqués.

3) Diffusion de données numériques

La diffusion de données aux opérateurs d'information routière s'inscrit dans le cadre de la directive européenne sur les systèmes de transport intelligent (directive STI) et de la démarche d'ouverture des données de transport. Cette mise à disposition des données contribue à la diffusion rapide et la plus large possible des informations des gestionnaires auprès des usagers de la route.

Afin de respecter les exigences européennes liées à la mise en application de la directive STI au titre de l'action c (fourniture d'informations minimales universelles sur la circulation liées à la sécurité routière – règlement délégué CE n°886/2013), la DIT a mis en place un point d'accès national (accessible sur le site Bison Futé) depuis le 01 octobre 2015 pour permettre l'accès aux données des gestionnaires routiers qui sont enregistrées dans la base de Tipi (DIR et SCA dans un premier temps) .

Au titre de la démarche d'ouverture des données de transport, les données événementielles et de circulation des DIR sont également mises à disposition des acteurs professionnels sur le site de diffusion numérique de l'information routière géré par la DIT. Ces données participent à la mise en place de nouveaux services d'information du secteur privé destinés aux usagers de la route.

*

* *

Les évolutions de Bison Futé

L'offre de Bison Futé va évoluer. Certaines opérations vont effectivement disparaître ou évoluer.

D'ores et déjà, des évolutions ont été réalisées et elles seront mises en service dans la prochaine version du site :

- affichage des états du trafic (état des bouchons) autour des grandes agglomérations directement sur la cartographie des événements (Bordeaux pour commencer, les états du trafic des autres agglomérations seront ajoutés progressivement en 2016)
- enrichissement de la version mobile, avec l'ajout des prévisions de trafic les jours colorés (onglet "Week-end coloré") et des cartes de trafic (état des bouchons) existantes.

Des pistes d'améliorations ont été dégagées à partir des réponses exprimées par les utilisateurs du site et des projets de développement anticipés par GRT.

Elles concernent principalement l'accès à des informations plus lisibles et intelligibles par tous sur des cartes, l'ajout de fonctionnalités et de services permettant de personnaliser l'information recherchée et l'enrichissement de la version mobile.

Le tableau suivant identifie pour chaque évolution envisagée le niveau de complexité et l'échéance de réalisation.

Thématique	Évolutions envisagées	Complexité	Échéance
Améliorer l'ergonomie du site	Augmenter la place prise par la carte « Maintenant » sur la page d'accueil	+	Été 2016
	Redéfinir la zone d'affichage des communiqués (texte)	+	Été 2016
	Mettre en valeur le calendrier Bison Futé des jours colorés : afficher la couleur prévue des journées sur une carte de France <i>schématisée</i> découpée selon les zones « Bison Futé » (une carte départ et une carte retour)	+	Été 2016
	Affichage central de la carte « Maintenant » dans le menu Trafic	++	Fin 2016
Améliorer la cartographie	Rénover le fond de carte	+	Fin 2016
	Simplifier le texte descriptif de chaque événement	++	Fin 2016
	Ajouter certains objets aux niveaux de zoom adaptés (entrée et sortie d'autoroutes, aires de services et de repos,...) et affichage dynamique (des cols fermés, par exemple)	++	2017
Ajouter de nouvelles fonctionnalités	Afficher une courbe du nombre de km de bouchons sur les grands axes en France (comme Sytadin en Île-de-France)	++	Fin 2016
Améliorer la version mobile	En page d'accueil, accès direct à la carte des événements temps réel avec, dans l'attente du chargement, l'affichage d'un message ciblé (couleur du jour, nombre de km de bouchons,...)	++	Fin 2016
	Evolution vers des applications mobiles et plus seulement une version mobile	+++	2017

Ces pistes d'améliorations doivent être approfondies et évaluées en fonction de la faisabilité technique, des coûts et des délais.